Dormir est-il un délit?

La gestion des sans-abris à Budapest

Le Conseil municipal de Budapest avait déjà voté une amende de 50 000 forints pour les sans domicile fixe (SDF) installés dans les rues de la capitale. Mais ils reviennent sur cette décision aujourd'hui et souhaitent augmenter le montant de l'amende à 150 000 forints.

Les habitants du VIIIème arrondissement donneront leur avis en septembre prochain sur plusieurs sujets de politique sociale concernant les sans-abris. Ils pourront tout d'abord exprimer leur opinion sur la mesure de Józsefváros qui interdit de fouiller dans les poubelles à compter du 1er janvier. Il devront également décider si leur arrondissement doit ou non prohiber l'installation des SDF sur le domaine public. La mairie du VIIIème arrondissement s’interroge d'ailleurs sur les possibilités de reloger les sans-abris afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants. Máté Kocsis, le maire Fidesz du VIIIème arrondissement, justifie ce dernier point par le fait que 70 à 80% des problèmes liés aux sans-abris se concentrent sur cette partie de la ville.

Le jeune politicien n’a pas chômé car avec Antal Rogán, le maire du Vème arrondissement, ils ont demandé récemment au Conseil municipale de Budapest

d'augmenter les amendes dues par les sans-abris qui occupent le domaine public, c'est-à-dire qui dorment et installent leurs affaires personnelles dans la rue. Ils suggèrent que les récidivistes puissent être condamnés à une amende s'élevant à 150 000 forints, voir à l'emprisonnement s’ils sont insolvables. Ils justifient cette demande par l'inefficacité des mesures récemment prises par le Conseil municipal de Budapest. Ce dernier avait en effet voté en avril un arrêté qui sanctionnait d'une amende de 50 000 forints les personnes occupants le domaine public de manière pérenne. Cet arrêté est entré en application en mai dernier.

Les ONG, comme la Fondation Menhely et le Groupe A Város Mindenkié, s’opposent à ces sanctions, affirmant que l’intimidation, l’emprisonnement et la menace n’offrent aucune solution et ne permettront pas surtout aux sans-abris de s'en sortir. Ils estiment que la ville de Budapest devrait commencer par augmenter le nombre de places en centres d'accueil. Les 5500 lits de la capitale ne suffisent pas car environ 2500 personnes dorment encore dans la rue.

On peut par ailleurs se demander comment un sans-abri peut payer une amende de 50 000 forints, et a fortiori une amende de 150 000 forints. Quel est l'objectif de la ville en sachant que cette population de SDF n'est pas à même de payer une amende ? A noter quand même : un sans-abris qui fait l'objet d'un hébergement spécial coûte quotidiennement 1300 forints. L'État dépense toutefois le double par personne emprisonnée.

Judit Zeisler

-

Catégorie
Agenda Culturel